## AVIS DES SOCIETES

#### **ETATS FINANCIERS**

# BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Siège social : 34 rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1004 El Menzah IV Ariana

La Banque de Financement des PME publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M Abderrazak GABSI et M Samir LABIDI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2012
(Montants exprimés en DT)

ACTIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	57 363	53 410
Créances sur les établissements bancaires	2	2 943 726	8 020 636
Créances sur la clientèle	3	148 271 498	115 423 778
Concours à la clientèle		106 542 903	83 921 825
Crédits sur ressources spéciales		66 409 472	42 391 627
Moins : Provisions et agios réservés		-24 680 877	-10 889 674
Portefeuille-titres commercial		-	-
Portefeuille d'investissement	4	2 978 015	3 154 897
Valeurs immobilisées	5	712 887	948 165
Immobilisations corporelles		1 850 783	1 829 802
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles		-1 173 224	-929 773
Immobilisations incorporelles		185 878	170 490
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles		-150549	-122 353
Autres actifs	6	844 055	843 057
Comptes d'attente & de régularisation (A)		169 251	108 936
Autres (A)		674 804	734 121
TOTAL DES ACTIFS		155 807 544	128 443 942
PASSIFS		31/12/2012	31/12/2011
Banque Centrale et CCP		-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	631 710	-
Dépôts et avoirs de la clientèle	8	2 730 799	2 553 048
Emprunts et ressources spéciales	9	63 547 703	41 836 26
Autres passifs	10	2 634 138	2 322 718
Provisions pour passifs et charges		393 141	371 415
Compte d'attente & de régularisation (P)		1 098 534	763 352
Autres (P)		1 142 463	1 187 951
TOTAL DES PASSIFS		69 374 295	46 712 035
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000 000	100 000 000
Capital non libéré		_	-11 749 998
Réserves		53 044	95 904
Autres capitaux propres		3 771 992	987 036
Résultats reportés		-7 601 035	-1 036 022
<u> </u>		-/ 001 033	-1 030 022
Résultat en instance d'affectation		0.060.005	( 5(5.012
Résultat de l'exercice		-9 960 807	-6 565 013
TATAL NEGALABITATIV DDADDEC		0	04
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	11	86 263 193	81 731 908

# ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

# Arrêté au 31 décembre 2012

(Montants exprimés en DT)

PASSIFS ÉVENTUELS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données			
HB 2 - Crédits documentaires			
HB 3 - Actifs donnés en garantie			
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS			
ENGAGEMENTS DONNÉS			
HB 4 - Engagements de financement donnés		37 225 980	24 716 930
HB 4a - Crédits notifiés, engagés et non utilisés	12	30 001 341	17 041 260
HB 4b - Lettres d'engagement en couverture de CREDOC		7 224 639	7 675 670
HB 5 - Engagements sur titres		2 148 798	4 998 798
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		39 374 778	29 715 727
ENGAGEMENT REÇUS			
HB 6 - Engagements de financement reçus		70 170 111	38 402 422
HB 7 - Garanties reçues		94 544 149	82 149 893
HB 7a - Garanties reçues de l'Etat		6 313 170	4 771 920
HB 7b - Garanties reçues des entreprises d'assurance		57 477 465	51 570 969
HB 7c - Garanties reçues de la clientèle		30 447 414	25 807 004

13

164 601 510

120 552 314

TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS

# ÉTAT DE RÉSULTAT Exercice clos le 31 décembre 2012

(Montants exprimés en DT)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et revenus assimilés	14	6 142 035	4 770 412
Opérations avec les établissements bancaires & financiers		157 854	474 391
Opérations avec la clientèle		5 984 181	4 296 021
Commissions (en produits)	15	547 642	475 207
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations		_	_
financières			
Revenus du portefeuille d'investissement		-	-
Total des produits d'exploitation bancaire		6 689 677	5 245 619
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	16	1 675 819	907 787
Commissions encourues	17	27 876	28 505
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-
Total des charges d'exploitation bancaire		1 703 695	936 293
PRODUIT NET BANCAIRE		4 985 982	4 309 327
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	9 414 021	5 102 413
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	26 882	126 029
Autres produits d'exploitation	20	416 330	141 656
Frais de personnel	21	4 304 194	4 177 348
Charges générales d'exploitation	22	1 390 592	1 350 913
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	23	271 646	251 803
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-10 005 023	-6 557 522
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	24	52 013	-2 138
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		-9 953 010	-6 559 659
Impôt sur les bénéfices	25	7 797	5 353
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-9 960 807	-6 565 013

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

# Exercice clos le 31 décembre 2012

(Montants exprimés en DT)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATIONS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		4 675 173	6 272 759
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		(2 587 085)	(2 479 955)
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements		,	,
bancaires et financiers		-	-
4- Prêts et avances /remboursements prêts et avances		(36 391 475)	(33 902 980)
accordés à la clientèle		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		7 295	(2 638)
6- Encaissements / restitutions d'avances SOTUGAR		662 533	1 526 292
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(4 031 866)	(3 946 446)
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités		3 413 881	1 008 654
d'exploitation 9- Impôt sur les sociétés payé		-	-
Elux de tuégouquie net effecté our estivitée enémationne	llag	-34 251 543	-31 524 314
Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationne	nes	-34 251 545	-31 524 314
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille			
d'investissement		-	-
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		150 000	500 000
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		(45 605)	(55 400)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissen	nent	104 395	444 600
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
1- Emission d'actions		11 749 998	13 250 003
2- Emission d'emprunts		-	-
3- Remboursement d'emprunts		(112948)	-
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		17 440 177	16 910 396
5- Dividendes versés		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financer	nent	29 077 227	18 692 800
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(5 069 921)	(919 316)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice		(5 069 921) 8 070 873	(919 316) 8 990 188

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

### Note 1. Présentation de la Banque et de son régime fiscal :

#### a) Présentation de la Banque

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) est un établissement de crédit créé sous la forme d'une société anonyme par un acte sous seing privé enregistré le 25 février 2005. Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité de banque, par arrêté du Ministre des Finances en date du 28 février 2005, et ce conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par les textes subséquents. Son activité consiste essentiellement à :

- Octroyer des financements particulièrement en partenariat avec les établissements de crédit ;
- Supporter, en partie, les risques encourus par les banques qui financent les projets à travers l'octroi de garantie ;
- Participer dans le capital des petites et moyennes entreprises existantes ou à créer.

Son siège social est sis au : 34 Rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis.

Fixé initialement à 50 000 000 DT, le capital social de la BFPME a été porté à 100 000 000 DT suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2009 ; il se divise en 10 000 000 actions ordinaires de valeur nominale unitaire de 10 DT, réparties comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
État Tunisien	5 999 996	59 999 960	60%
Tunisie Telecom	1 000 000	10 000 000	10%
Groupe Chimique Tunisien	2 200 000	22 000 000	22%
Office de l'Aviation Civile et des Aéroports	600 000	6 000 000	6%
Office Tunisien de Commerce	200 000	2 000 000	2%
Société Tunisienne de Garantie	2	20	-
Président Directeur Général	2	20	-
Total Général	10 000 000	100 000 000	100%

#### (a) Régime fiscal de la Banque

La BFPME est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. Cet impôt sur les bénéfices ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut.

De part son statut d'établissement de crédit ayant la qualité de banque, la BFPME est un assujetti partiel à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Par ailleurs, la Banque est essentiellement soumise aux taxes suivantes :

- La taxe de formation professionnelle (TFP) perçue sur la base de 2% du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;
- La contribution au FOPROLOS perçue sur la base de 1% du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;
- La taxe sur les établissements industriels, commerciaux et professionnels (TCL) perçue sur la base de 0,2% du chiffre d'affaires brut local, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.

#### Note 2. Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

L'exercice clos le 31 décembre 2012, a été marqué par les faits suivants :

- 1) Les engagements de la Banque totalisent au 31 décembre 2012 la somme de 210 183 440 DT (dont 37 225 980 DT hors bilan) contre 151 030 382 DT pour la même période en 2011 (dont 24 716 930 DT hors bilan) enregistrant ainsi un accroissement de 39,16%.
- 2) Dans le cadre du protocole d'accord entre le Gouvernement de la Confédération Suisse et le Gouvernement de la République Tunisienne concernant la mise en œuvre du programme Suisse de soutien à la transition en Tunisie, signé le 22/07/2011, une Convention a été signée le 06/09/2011 entre la BFPME et le Gouvernement de la Confédération Suisse représentée par le Département fédéral des affaires étrangères, agissant par l'intermédiaire du Bureau du Programme suisse (DDC) ayant pour objet la création d'un Fonds d'Accompagnement et d'autofinancement d'un montant maximum de 4 207 500 TND dédié aux promoteurs et promotrices de petites et moyennes entreprises implantées dans quatre gouvernorats identifiés comme zones de développement régional prioritaires afin de les accompagner dans les différents aspects de la mise en place de leurs projets et de leur permettre de boucler leurs schémas de financement par le renforcement de la partie fonds propres. Un amendement de la convention pour la contribution du Gouvernement de la Confédération Suisse au Fonds d'Accompagnement et de financements a été signé en date du 20 mars 2012 pour porter le fonds à 5 032 500 TND.
- 3) Une convention de prêt conclue, en date du 15 avril 2012, entre le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) et la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) pour l'équivalent en Dinars Tunisiens de 30 Millions de Dollars Américains. Cette convention entre en vigueur le 17 octobre 2012 et la date limite de tirage est le 31 décembre 2014.
- 4) Suivant accord IFP conclu entre la BFPME et le Ministère des Finances en date du 16/11/2012, une ligne de crédit BIRD a été octroyée à la BFPME pour un montant de l'ordre de 8 millions dinars et dont les modalités d'octroi sont fixées par les deux circulaire BCT n°2012-06 du 11/05/2012 et n° 2012-23 du 18/12/2012. Cette ligne de crédit est entrée en vigueur en date du 04/04/2012 et la date limite de tirage est le 31 janvier 2017.
- 5) Suivant accord IFP conclu entre la BFPME et le Ministère des Finances en date du 30/11/2012 Une ligne de crédit BAD a été octroyée à la BFPME pour un montant de 6 millions dinars et dont les modalités d'octroi sont fixées par les deux circulaire BCT n°2012-10 du 06/08/2012 et n° 2012-22 du 18/12/2012. Cette ligne de crédit est entrée en vigueur en date du 24 Février 2012 et la date limite de tirage est le 31 décembre 2016.

#### Note 3. Référentiel comptable

Les états financiers de la BFPME, arrêtés 31 décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que l'entité sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et particulièrement les normes sectorielles bancaires NC 21, NC 22, NC 23, NC 24 et NC 25 telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie dont notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la BFPME et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

#### Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la BFPME pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### 1) Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### 2) Unité monétaire

Les états financiers de la BFPME sont libellés en Dinar Tunisien.

#### 3) Sommaire des principales méthodes comptables

#### a) Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, dans le résultat lors de la signature de l'accord de prêt avec le promoteur.

Les commissions d'engagement sont décomptées sur la base des sommes engagées et non encore utilisées et sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts des prêts sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe B2), les actifs préoccupants (classe B3) ou les actifs compromis (classe B4), au sens de la même circulaire, sont inscrits en actif soustractif sous l'intitulé « agios réservés ».

#### b) Provisions sur prêts

La provision sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- **B4-** Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la BFPME correspond au taux minimal par classe de risque, tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés, de la valeur des garanties obtenues et des encaissements intervenus postérieurement à la date de clôture et avant la date d'arrêté des comptes.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués sont les suivants :

B2- Actifs incertains : 20%
B3- Actifs préoccupants : 50%
B4- Actifs compromis : 100%

#### c) Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres se compose de deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

Portefeuille d'investissement :

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque, mais non détenus à des fins de contrôle ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires);
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i) Titres de participation à caractère durable

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

#### ii) Titres d'investissement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes dégagées par rapport au coût amorti ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que la Banque ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

## iii) Titres représentant des participations-financement

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les participations-financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. À défaut, elles sont constatées en bloc lors de la cession. Elles sont présentées, au niveau de l'état de résultat, sous l'intitulé « Revenus du portefeuille titres d'investissement ».

- Portefeuille titres commercial :

Le portefeuille titres commercial se compose des titres à revenu fixe et/ou à revenu variable détenus à des fins de transaction ou de placement. À la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

i) Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

#### ii) Titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision, et ce contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Assimilées à des intérêts, les plus-values sur participations-financement sont constatées en produits à mesure qu'elles sont courues, lorsque leur encaissement effectif est jugé raisonnablement sûr.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la Banque, sont pris en compte en résultat dès leur encaissement.

#### d) Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

#### e) Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations détenues à des fins administratives sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, ainsi que tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations de la Banque sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la BFPME, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

-	Logiciels	:	33,33%
-	Matériel de transport	:	20%
-	Matériel informatique	:	33,33%
-	Équipements de bureaux	:	10%
-	Matériel de communication	:	10%
-	Agencements, aménagements et installations	:	10%

#### f) Avantages du personnel

Les avantages consentis au personnel de la BFPME sont essentiellement à court terme tels que les salaires, les primes et les indemnités.

La Banque comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Les montants des cotisations encourues au titre de l'exercice, au titre des régimes de base et complémentaire de sécurité sociale et du régime relatif à la réparation des accidents de travail, sont constaté en charges.

Par ailleurs, en application de la convention collective des banques, les employés de la BFPME ont droit à une indemnité de départ à la retraite qui est égale à six salaires.

La Banque comptabilise une provision pour avantages du personnel (passif) afin de faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite.

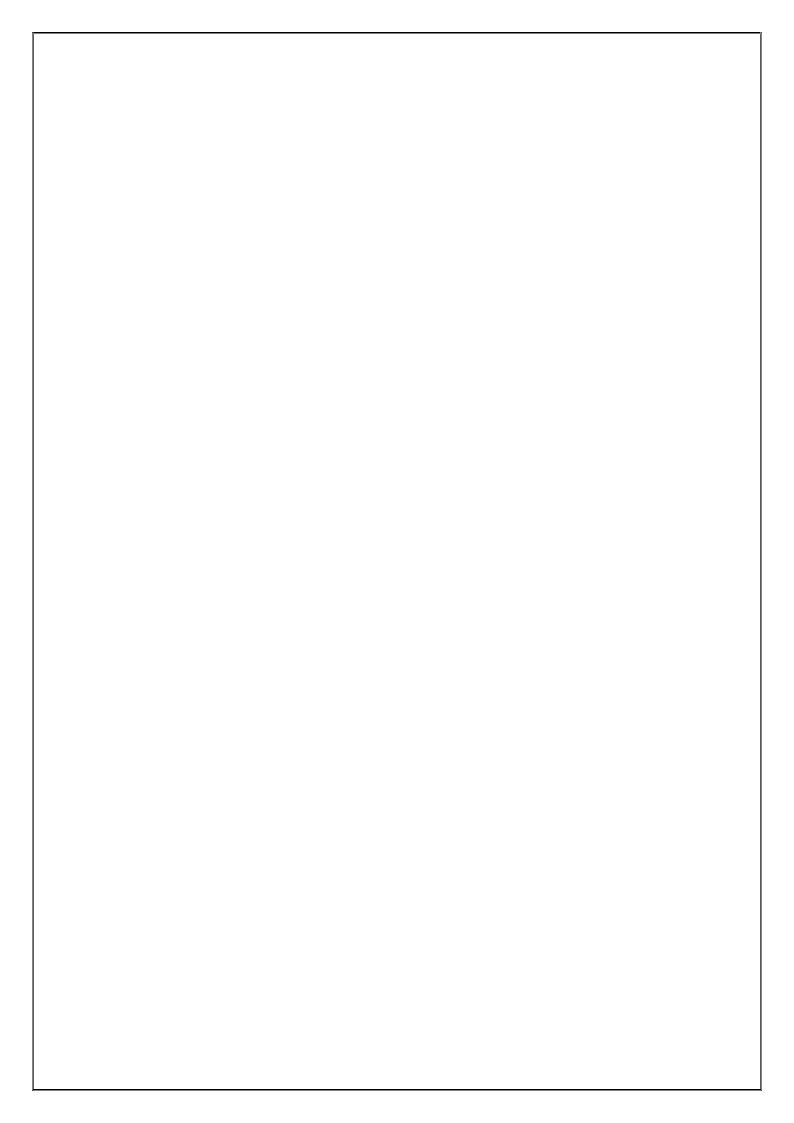
Cette provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

# g) Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la Banque correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la Banque et leur base fiscale n'est pas, ainsi, prise en compte.

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédent d'impôt reporté) et passifs (impôt sur les sociétés dû au titre de la période) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.



# Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

# 5.1. Notes au bilan:

# 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

	Au 31 décembre		
	2012	2011	
Caisse	2 697	2 825	
Avoirs, en dinars, à la BCT	54 666	50 585	
Total	57 363	53 410	

## 2- Créances sur les établissements bancaires :

	Au	Au 31 décembre		
	2012	2011		
Placements / marché monétaire et créances rattachées	1 500 000	7 103 172		
Créances sur les établissements bancaires (*)	1 443 726	917 464		
Total	2 943 726	8 020 636		

<sup>(\*)</sup> Il s'agit du solde du compte courant ouvert auprès de la STB.

#### 3- Créances sur la clientèle :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Créances sur ressources ordinaires	106 542 903	83 921 825
Principal à échoir	73 681 809	64 292 282
Impayés en principal	23 911 152	14 091 744
Impayés en intérêts	8 626 699	5 447 896
Commissions d'engagement impayées	65 685	56 530
Intérêts courus et non échus	38 209	31 860
Commissions d'engagement courues	22 350	1 515
Créances sur ressources spéciales	66 409 472	42 391 627
Principal à échoir RS	59 543 159	39 670 792
Impayés en principal RS	3 632 115	1 079 825
Impayés en intérêts RS	2 188 337	991 271
Commissions d'engagement impayées RS	72 086	40 917
Intérêts courus et non échus RS	940 188	579 637
Commissions courues et non échues RS	33 586	29 184
Total brut des créances sur la clientèle	172 952 375	126 313 452
À déduire à titre de couverture :		
- Provisions (sur base individuelle)	-11 839 441	-3 955 897
- Agios réservés	-9 127 760	-4 728 853
- Provisions collectives (sur base portefeuille)	-3 713 677	-2 204 925
Total net des créances sur la clientèle	148 271 498	115 423 778

L'analyse des engagements bilanciels et extra-bilanciels au 31 décembre 2012 par classe de risque et par secteur d'activité se présente comme suit :

## 3.1 Analyse et classification des engagements envers la clientèle par classe de risque :

	ANALYSE PAR CLASSE					
	A	B1	B2	В3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	TOTAL
Principal à échoir, sur ressources ordinaires	23 838 632	23 983 277	1 809 791	2 487 349	21 562 759	73 681 809
Principal à échoir, sur ressources spéciales	20 013 454	28 101 510	58 174	2 651 663	8 718 357	59 543 159
Impayés en principal	964 613	4 057 667	286 520	1 054 335	21 180 133	27 543 267
Impayés en intérêts	560 089	1 270 623	82 305	340 982	8 760 847	11 014 846
Impayés en commissions d'engagement	50 142	59 111	5	3 919	26 870	140 047
Intérêts courus et non échus	408 626	442 031	1 892	51 125	130 659	1 034 333
ENGAGEMENTS BILANTIELS						
ENGAGEMENTS HORS BILAN	45 835 556	57 914 219	2 238 687	6 589 374	60 379 625	172 957 460
TOTAL DES ENGAGEMENTS						
Agios réservés	24 577 740	11 023 132	701 699	297 798	625 611	37 225 980
Provisions sur engagements bilanciels douteux						
Provisions sur engagements extra-bilanciels douteux	70 413 296	68 937 351	2 940 386	6 887 172	61 005 235	210 183 440
TOTAL DE LA COUVERTURE						
ENGAGEMENTS NETS	-	-	(83 702)	(340 653)	(8 703 405)	(9 127 760)
Destin des estife men mente munerate (D	2 D2 a4 D4)		1,40%	3,28%	29,03%	
Ratio des actifs non performants (B	2, до ет Б4)			33,70%		
Ratio de couverture des actifs classé	s par les provis	sions et	7,61%	21,27%	31,42%	
agios réservés				29,44%		

Il y'a lieu de remarquer que la part des créances classées a augmenté de 7,96% pour atteindre 33,7% en 2012, contre un niveau de 25,74% en 2011 et 16,05% en 2010, soit un risque additionnel de 31,9 MDT (par rapport à 2011). Ce risque additionnel, qui se concentre dans la classe 4 des actifs compromis (pour environ 86%), s'explique essentiellement par la maturité du portefeuille.

# 3.2 Analyse et classification des engagements envers la clientèle par secteur :

	ANALYSE PAR CLASSE					
	A	B1	B2	В3	B4	
SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	TOTAL
Ind. Agro-Alimentaire	15 129 452	17 214 888	1 410 421	2 067 224	15 172 891	50 994 876
Ind. Chimiques & Plastiques	9 904 762	9 636 809	144 150	580 149	7 157 251	27 423 121
I.M.C.C.V.	5 212 725	5 964 334		787 386	9 809 898	21 774 342
Services & Divers	6 989 030	14 076 196	128 963	1 045 936	5 863 761	28 103 887
Ind. Textile & Habillement	9 466 631	5 403 474	87 642	1 234 044	5 849 642	22 041 432
N.T.I.C	1 431 038	2 213 297	19 237	668 648	5 041 890	9 374 109
Ind. Diverses	7 116 829	4 235 284	256 008	60 166	3 025 679	14 693 965
Ind. Mécaniques & Métallurgiques	4 555 104	3 708 721			4 185 509	12 449 334
Agriculture	4 575 696	2 358 956			1 552 811	8 487 463
Ind. Electriques & Electroniques	887 153	432 194		443 619	1 464 141	3 227 108
Energie / Energies renouvelables	491 755	693 293			442 612	1 627 660
Ind. Cuir et Chaussures	1 485 633	1 976 834			970 307	4 432 774
Ind. Bois, Liège & Ameublement	1 830 188	901 831	893 966		468 844	4 094 829
Tourisme		121 240				121 240
Prêts participatifs Fonds Suisse	1 337 300					1 337 300
TOTAL ENGAGEMENTS	70 413 296	68 937 351	2 940 386	6 887 172	61 005 235	210 183 440

#### 3.3 Couverture des risques par les provisions collectives

En application de la Note aux établissements de crédit n°2012-08, fixant la méthodologie de détermination des provisions collectives instaurées par la BCT à travers sa circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 afin de couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier, le montant des provisions collectives a été estimé par la BFPME comme suit :

Catégorie (montants en DT)	Engagement 2012	Taux de migration TMgi	Facteur scalaire FSgi	Risque additionnel prévu	Taux de provisionn ement	Provision collective 2012
Crédits d'investissement	131 178 402			20 445 543		3 451 516
Agriculture	6 423 835	11.5%	1.468	1 087 186	24.5%	266 713
Autres industries	4 564 861	25.7%	1.000	1 171 535	25%	292 884
Autres services	21 720 508	21.3%	1.224	5 671 128	22.3%	1 264 533
Bâtiments et travaux publics BTP	1 301 046	25.6%	1.493	496 669	25.2%	125 008
Industries manufacturières	97 168 153	12.4%	1.000	12 019 025	12.5%	1 502 378
Relations FOPRODI-RICTIC	6 303 064			1 048 641		262 160
Autres industries	123 287	25.7%	1.000	31 641	25.0%	7 910
Autres services	1 415 577	21.3%	1.224	369 601	25.0%	92 400
Bâtiments et travaux publics BTP	225 153	25.6%	1.493	85 951	25.0%	21 488
Industries manufacturières	4 539 046	12.4%	1.000	561 448	25.0%	140 362
Total Classes 0 & 1	137 481 466			21 494 184		3 713 677

Le calcul de la provision collective passe par quatre étapes :

#### a) Répartition des engagements de la Banque par secteur d'activité

#### b) Détermination du taux de migration moyen :

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

#### c) Calcul du facteur scalaire :

Chaque TMgi sera ajusté par un coefficient multiplicateur dit « Facteur Scalaire - FSgi » pour tenir compte de l'impact de la conjoncture exceptionnelle observée en 2012.

#### d) Estimation du taux de provisionnement :

Cette étape consiste à déterminer le taux de provisionnement moyen observé durant les deux années antérieures pour chaque groupe de créances (TPgi). Ainsi, le montant de la provision collective est calculé comme suit :

#### 4- Portefeuille d'investissement :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Titres de Participation "S.G. Pôle Technologique de Sousse"	500 000	500 000
Titres de Participation "SODINO"	1 200 000	1 200 000
Titres de Participation "SODEK"	548 798	548 798
Titres de Participation "FONDS IRADA LE KEF"	400 000	400 000
Titres de Participation "FONDS IRADA JENDOUBA"	400 000	400 000
Titres de Participation "SODESIB"	100 000	100 000
Titres de Participation "CITECH SBZ"	50 000	50 000
Titres de Participation "SCIT KEF" (*)	50 000	200 000
Provision sur titres de participation "SODINO"	-148 941	-130 232
Provision sur titres de participation "SODEK"	-114 441	-111 635
Provision sur titres de participation "SODESIB"	-7 401	-2 033
Total	2 978 015	3 154 897

<sup>(\*)</sup> Participation libérée du quart.

## 5- Valeurs immobilisées :

Cette rubrique présente une valeur nette de 712 887 DT au 31 décembre 2012, contre 948 165 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une diminution de 25%. Le tableau des immobilisations et des amortissements se présente comme suit :

	Immob. en cours	Autres immob. corpor.	Matériel de transport	Matériel de commun.	Matériel informatique	Logiciels	Matériel de bureaux	A.A.I	Total
Coût d'acquisition									
Au début de l'exercice	4 794	26 098	658 812	20 409	483 731	139 598	404 768	262 081	2 000 291
Acquisitions				561	179	15 388	11 190	9 051	36 369
Sorties									
Transferts	(4 794)					4 794			
A la clôture de l'exercice		26 098	658 812	20 970	483 910	159 780	415 959	271 132	2 036 660
Amortissements									
Au début de l'exercice		10 486	408 314	3 531	309 767	111 868	143 689	64 472	1 052 126
Dotation de l'exercice		8 698	89 349	2 064	83 850	19 497	41 510	26 643	271 646
Reprise / amortissement									
VCN au 31/12/2011	4 794	15 613	250 498	16 878	173 964	27 731	261 080	197 609	948 165
VCN au 31/12/2012		6 914	161 114	15 374	90 293	28 416	230 760	180 018	712 887

Les mouvements d'entrée/sortie d'immobilisations au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

		Acquisitions (en DT)	Sorties/transferts (en DT)
Immobilisation en cours			4 794 transfert au compte logiciel
Logiciels	1 405 3 388 10 594	Logiciel de gestion de stocks Logiciel de gestion budgetaire Mise en œuvre portail Intranet	
Matériel de communication	561	Achat Blackberry 9800	
Matériel informatique	179	Achat imprimante Laser + câble	
Matériel de bureaux	2 593 6 351 24 2 137 85	Achat climatiseurs Achat mobiliers de bureaux Intervention technique Fourniture et pose climatiseurs Radiateur COALA	
A.A.I	1 121 4 710 825 2 299 96 1 102	Fourniture, porte fenêtre et portes Fournitures, rideaux et pose rideaux Confection enseigne lumineuse 3D Cable, Panneau, Tube, Cordon de brassage Plaque signaletique en plexiglass Lame rideau vertic, Démontage et montage enseigne, Déménagement mobilier bureau	
	36 369	<b>Total des Acquisitions</b>	4 794 Total des transferts

#### 6- Autres actifs:

Le solde net de cette rubrique s'élève à 673 999 DT au 31 décembre 2012, contre 843 057 DT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 20% ; il s'analyse comme suit :

	Au 31	décembre
	2011	2011
Comptes d'attente et de régularisation	169 251	108 936
Charges constatées d'avance	19 961	22 555
Produits à recevoir (*)	131 860	76 679
Commission dépositaire à recevoir	17 430	9 702
Autres débiteurs	647 804	734 121
Commissions d'étude et de gestion à recevoir	192 765	132 102
Personnel	286 429	175 239
Crédit d'impôt sur les sociétés	181 895	179 979
Débiteurs divers	13 715	246 801
Total	844 055	843 057

(\*) Cette rubrique contient des échéances en principales et intérêts sur la ligne Espagnole que la banque a comptabilisé dans un compte d'attente, suite à une incertitude relative à l'issue du dossier LBM objet d'une lettre d'engagement de la BFPME au profit de la BH, adossée sur la ligne Espagnole et destinée à la couverture partielle d'un reliquat équivalent à 167 m€ (320 mTND) d'une lettre de crédit ouverte par la BH au nom de LBM et au profit de son fournisseur Espagnol FGIC.

#### 7- Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Fonds Souk Ettanmia USA	631 710	0
Total	631 710	0

#### 8- Dépôts de la clientèle :

Ce poste totalise la somme de 2 730 799 DT au 31 décembre 2012, contre 2 553 048 170 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 7%; il se détaille comme suit :

	Au 3	1 décembre
	2012	2011
Dépôts des Fonds Communs de Placement à Risques	426	1 171
Dépôts du Fonds d'Amorçage	100	2 675
Autres sommes dues à la clientèle (*)	2 730 273	2 549 202
Total	2 730 799	2 553 048

<sup>(\*)</sup> Il s'agit des avances reçues de la SOTUGAR au titre des créances transférées à contentieux.

#### 9- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales ont atteint 63 547 703 DT au 31 décembre 2012, contre 41 836 268 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 52% et se décomposant comme suit :

	Au 31 décembre		
	2012	2011	
Ressources spéciales d'origine extérieure	54 354 169	34 961 158	
Ligne italienne	6 515 288	6 459 903	
Ligne espagnole	1 969 666	742 393	
Ligne FOCRED	736 378	886 000	
Ligne JBIC	31 454 822	25 135 925	
Ligne Française	2 048 515	1 736 937	
Ligne FADES	11 629 500	0	
Ressources spéciales d'origine budgétaire	8 417 560	6 362 560	
FOPRODI	8 118 660	6 063 660	
RITI	298 900	298 900	
Dettes rattachées aux ressources spéciales	775 974	512 550	
D'origine extérieure (intérêts courus)	437 518	325 787	
D'origine budgétaire (intérêts courus)	338 456	186 763	
Total	63 547 703	41 836 268	

#### 10- Autres passifs:

Le solde cumulé des autres comptes de passif s'élève à 2 634 138 DT au 31 décembre 2012, contre 2 322 718 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 13% et se décomposant comme suit :

Au 31 décembre
2012 2011

Provisions pour passifs et charges	393 141	371 415	
Provision pour indemnités de départ à la retrait	e	73 141	51 415
Provision pour pénalités de retard		-	-
Provision sur crédit LBM (objet de la Note n°6	<u>)</u>	320 000	320 000
Comptes d'attente et de régularisation		1 098 534	763 352
Dons à payer à l'amicale de la BFPME		20 000	63 925
Autres charges à payer	10.1	850 970	699 427
Commission de garantie à payer FADES		5 564	
Gains sur contrats de couverture à terme	10.2	222 000	
Autres créditeurs		1 142 463	1 187 951
Fournisseurs		271 264	410 959
État, impôts et taxes	10.3	170 056	112 447
Organismes de sécurité sociale		227 458	196 912
Créditeurs divers	10.4	473 685	467 632
Total		2 634 138	2 322 718

#### 10.1 Autres charges à payer :

	Au 31 Décembre	
	2012	2011
Jetons de présence et Indemnité Contrôleur d'Etat à payer	172 500	126 000
Congés à payer au personnel	378 187	278 011
Congés à payer au personnel détaché STB & BCT	2 401	26 232
Honoraires commissaires aux comptes et Médiateur bancaire à payer	54 500	38 000
Loyer Siège et Régions + charges de fonctionnement 4 <sup>ème</sup> trimestre 2011	99 651	124 344
Téléphone, ADSL 4 <sup>ème</sup> trimestre 201, Affranchissement 12/2011	14 694	14 742
Maintenance, sponsoring, formations et cadeaux de fin d'année	3 000	18 600
Provision pour régularisation salaires DGA (*)	90 483	73 498
Prime de couverture TUNIS-RE	35 554	-
Total	850 970	699 427

<sup>(\*)</sup> Il s'agit de la régularisation de la rémunération du DGA de la BFPME dont 11 191 charges patronales pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 31 août 2010 ainsi que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012, tel qu'approuvée par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 11 mai 2012.

#### 10.2. Gains sur contrats de couverture à terme :

Il s'agit d'un gain de change couvert par un instrument financier sur la ligne FADES.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il

est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

# 10.3. État, impôts et taxes :

	Au	31 décembre
	2012	2011
TVA à payer	49 114	15 410
Retenues à la source	105 482	86 349
TCL à payer	-	-
TFP à payer	10 454	7 246
Contribution au FOPROLOS à payer	5 005	3 442
Total	170 056	112 7

#### 10.4. Créditeurs divers

	Au 31 décembre	
	2012	2011
STB, dette / rémunérations dues au personnel détaché	-	871
BCT, dette / rémunérations dues au personnel détaché	3 503	29 092
Primes à payer	445 154	408 292
Assurance groupe	15 990	23 240
Prime SOTUGAR à verser	-	-
Autres	9 038	6 137
Total	473 685	467 632

#### 11- Capitaux propres :

Figure sous cet intitulé, l'intérêt résiduel dans les actifs de la Banque après déduction de tous ses passifs. Les capitaux propres ont passé de 81 731 908 DT au 31 décembre 2011 à 86 375 943 DT au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 4 644 035 DT (environ 6 %). Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital souscrit	Capital non appelé	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	100 000 000	(25 000 000)	28 464	109 710		(195 418)	-840 604	74 102 152
Libération du 3 <sup>ème</sup> quart du capital		13 250 002						13 250 002
Affectations du résultat de l'exercice 2010						(840 604)	840 604	-
Utilisation sur les réserves pour fonds social				(42 270)				(42 270)
Subvention Fonds Suisse					1 000 000			1000 000
Utilisations sur Subvention Fonds Suisse					(16 531)			(16 531)
Augmentation Subvention Fonds Suisse (intérêts)					3 568			3 568
Résultat de l'exercice 2011							(6 565 013)	(6 565 013)
Solde au 31/12/2011	100 000 000	(11 749 998)	28 464	67 440	987 036	(1 036 022)	(6 565 013)	81 731 908

Libération du quatrième quart du capital		11 749 998						11 749 998
Utilisation sur les réserves pour fonds social				(42 860)				(42 860)
Affectations des résultats 2011						(6 565 013)	6 565 013	-
Résultat net au 31/12/2012							(9 960 807)	
Don Subvention (Fonds								
Suisse)					2 784 956			2 784 956
Solde au 31/12/2012	100 000 000	-	28 464	24 580	3 771 992	(7 601 035)	(9 960 807)	86 263 193

<sup>(\*)</sup> Utilisations sur les réserves pour fonds social : 42 860 DT : Il s'agit de primes de scolarité et de primes Aïd.

# 10.5. Notes à l'État des engagements hors bilan :

# 12- Engagements donnés :

Les engagements donnés s'élèvent à 39 374 778 DT au 31 décembre 2012, contre 29 715 727 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 33% ; ils se détaillent comme suit :

	Au 31	décembre
	2012	2011
Crédits notifiés, engagés et non utilisés	30 001 341	17 041 260
Sur ressources ordinaires	11 736 467	12 457 773
Sur ressources spéciales d'origine extérieure	18 264 874	4 583 487
Sur ressources spéciales d'origine budgétaire	-	-
Lettres d'engagement en couverture de CREDOC	7 224 639	7 675 670
Engagements sur titres	2 148 798	4 998 798
Total	39 374 778	29 715 727

# 13- Engagements reçus :

Les engagements reçus se décomposent comme suit à la date de clôture :

	Au 31 décembr	
	2012	2011
Engagements de financement reçus	70 170 111	38 402 422
Sur ligne JBIC	21 281 611	30 861 950
Sur ligne BM	-	7 540 472
Sur ligne FADES	34 888 500	-
Sur ligne BAD	6 000 000	-
Sur ligne BIRD	8 000 000	-
Garanties reçues	94 544 149	82 149 893
Prise en charge par l'Etat du risque de non recouvrement sur dotations FOPRODI & RITI	6 313 170	4 771 920
Garanties reçues de la SOTUGAR	57 477 465	51 570 969
Garanties reçues de la clientèle	30 447 414	25 807 004

# 10.6. Notes à l'État de résultat :

## 14- Intérêts et revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 6 142 035 DT en 2012, contre 4 770 412 DT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 29% et se détaillant comme suit :

	Exercice clos le 31 décem	
	2012	2011
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	157 854	474 391
Intérêts des placements sur le marché monétaire	157 854	474 391
Opérations avec clientèle	5 984 181	4 296 021
Intérêts des crédits à long et moyen termes	5 596 935	4 045 847
Intérêts conventionnels des crédits sur ressources ordinaires	411 245	2 436 188
Intérêts conventionnels des crédits sur ressources spéciales	1 866 740	1 235 836
Intérêts de retard (*)	3 308 950	373 823
Commissions assimilées à des intérêts	382 063	246 036
Commissions d'engagement des crédits sur ressources ordinaires	128 261	71 088
Commissions d'engagement des crédits sur ressources spéciales	151 865	90 940
Commissions / lettres d'engagement en couverture de CREDOC	101 937	84 008
Intérêts sur prêts au personnel	5 183	4 139
Total	6 142 035	4 770 412

## 15- Commissions:

Les commissions totalisent 547 642 DT en 2012, contre 475 207 DT en 2011, enregistrant ainsi un accroissement de 15% et se détaillant comme suit :

	Exercice clos le	31 décembre
	2012	2011
Commissions d'étude et de gestion	526 160	443 601
Commissions de gestion du FOPRODI	12 971	22 070
Commissions de gestion du RITI	56	218
Commissions de dépositaire	8 455	9 318
Autres commissions	-	-
Total	547 642	475 207

## 16- Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 1 675 819 DT en 2012, contre 907 787 DT en 2011, soit une augmentation de 85%; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Intérêts sur ressources spéciales	1 544 693	907 787
Intérêts sur Ligne ITALIENNE	172 794	155 155
Intérêts sur Ligne ESPAGNIOLE	34 208	13 965
Intérêts sur Ligne FRANCAISE	39 187	8 374
Intérêts sur Ligne JBIC	1 235 412	699 535
Intérêts sur Ligne FOCRED	27 793	30 608
Intérêts sur Ligne FADES	34 889	-
Intérêts sur crédit spécial BM	411	150
Intérêts des comptes créditeurs	131 126	-
Total	1 675 819	907 787

#### 17- Commissions encourues:

Les commissions encourues ont atteint 27 876 DT en 2012, contre 28 505 DT en 2011, enregistrant ainsi une légère baisse de 2% ; elles se détaillent comme suit :

	Exercice clos	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011		
Cotisations STICODEVAM	-	5 776		
Commissions des comptes créditeurs	27 876	22 729		
Commissions encourues sur ressources spéciales	-	-		
Total	27 876	28 505		

#### 18- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif :

Cette rubrique totalise 9 301 271 DT en 2012, contre 5 102 413 DT en 2011; elle s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
- Dotations aux provisions pour engagements douteux	9 627 209	4 814 611
- Dotations aux provisions pour passifs et charges :	21 727	344 795
Provision pour indemnités de départ à la retraite	21 727	24 795
Provision pour litige LBM	-	320 000
+ Reprises sur provisions pour engagements douteux	-234 914	-48 260
+ Reprises sur provisions pour passifs et charges	-	-8 733
Total	9 414 021	5 102 413

## 19- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Cette rubrique présente un solde de 26 882 DT en 2012, contre 126 029 DT en 2011, soit une diminution de 79%; elle se décompose comme suit :

	Exercice clos le 31 décembr	
	2012	2011
Dotation aux provisions sur titres de participation SODINO	18 708	12 361
Dotation aux provisions sur titres de participation SODESIB	5 368	2 033
Dotation aux provisions sur titres de participations SODEK	2 806	111 635
Total	26 882	126 029

# 20- Autres produits d'exploitation :

Ce poste présente un solde de 416 330 DT en 2012, contre 141 656 DT en 2011, soit une augmentation de 274 674 DT ; il se décompose comme suit :

	Exercice clo	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011		
Agios créditeurs des comptes ordinaires	39 615	5 624		
Quote-part Subvention Fonds Suisse virée au compte de résultat	116 120	16 530		
Autres produits (frais de gestion Fonds Suisse)	260 595	119 502		
Total	416 330	141 656		

## 21- Frais de personnel:

Les frais de personnel totalisent 4 304 194 DT en 2012, contre 4 177 348 DT en 2011, soit une augmentation de 3%; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le	Exercice clos le 31 décembr	
	2012	2011	
Traitements, salaires et primes du personnel ordinaire	3 348 139	3 174 158	
Traitements, salaires et primes du personnel détaché	97 451	334 890	
Charges sociales légales (CNSS, CAVIS et CNRPS)	540 162	448 521	
Autres charges du personnel	318 442	219 779	
Habillement du personnel	6 875	6 960	
Frais de Restauration du personnel	83 809	85 328	
Cotisation patronale assurance groupe	145 413	121 491	
Médecin de travail	6 000	6 000	
Total	4 304 194	4 177 348	

# 22- Charges générales d'exploitation :

Le montant cumulé des charges générales d'exploitation s'élève à 1 390 592 DT en 2011, contre 1 350 913 DT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 3% et se détaillant comme suit:

		Exercice clos le 31 décembre	
		2012	2011
Locations (y compris frais fonctionnement siège)		496 281	423 539
Missions et réceptions		49 476	47 124
Transport et déplacement		21 043	19 313
Primes d'assurance		23 677	18 157
Jetons de présence		51 500	40 000
Dons et subventions accordés		104 700	104 500
Impôts et taxes		81 955	103 300
Fournitures diverses et autres services extérieurs	22.1	526 405	594 980
Prime pour couverture de risque de change		35 555	
Total		1 390 592	1 350 913

## 22.1. Fournitures diverses et autres services extérieurs :

	Exercice clos le 31 décembr	
	2012	2011
Fournitures de bureaux	20 661	80 019
Honoraires	127 053	135 816
Sous-traitance générale	-	36 756
Frais de formation	32 335	13 896
Entretiens et réparations	39 136	60 573
Frais postaux et de télécommunications	107 095	100 109
Publicité, publications et relations publiques	137 385	87 069
Carburants	47 563	52 622
Indemnité contrôleur d'État	1 500	1 500
Maintenance logiciels	8 774	10 550
Autres	4 903	16 070
Total	526 405	594 980

## 23- Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations :

Les dotations aux amortissements comptabilisées en 2012 totalisent la somme de 271 646 DT, contre 251 803 DT en 2011 soit une hausse de 8%; elles se ventilent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	
Dotations sur immobilisations incorporelles	19 497	17 340	
Dotations sur immobilisations corporelles	243 451	225 764	
Dotations aux résorptions des charges reportées	8 698	8 698	
Total	271 646	251 803	

#### 24- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires :

Ce poste présente un solde de 52 013 DT en 2012, contre un solde net négatif de 2 138 DT en 2011 ; il se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Pénalités de retard acquises sur marchés	1 444	527
Autres gains	49 354	38
Jetons de présence	3 625	2 500
Pénalités fiscales	-141	-1 115
Pertes sur opérations de change	-2 260	-266
Autres pertes (*)	-9	-3 821
Total	52 013	-2 138

## 25- Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève au 31 décembre 2012 à 7 797 DT, contre 5 353 DT au 31 décembre 2011. Il s'agit du minimum d'impôt de 0,1% du chiffre d'affaires brut.

# 10.7. Notes à l'Etat des flux de trésorerie :

#### 26- Liquidités et équivalents de liquidités :

Les composantes des liquidités et équivalents de liquidités se présente, au début et à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comme suit :

	31/12/2011	31/12/2012
+ Caisse	2 825	2 697
+ Avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	50 585	54 666
+ Créances sur les établissements bancaires	917 464	1 443 589
+ Placements sur le marché monétaire	7 100 000	1 500 000
Total	8 070 873	3 000 952

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA

BANQUE DE FINANCEMENT DES PME

# Rapport sur les états financiers annuels

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2012.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

## Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité des Co-commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Samir Labidi

Expert comptable – Commissaire aux Comptes - Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage 1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 95 02 52 Fax.: (216) 71 95 12 96 E-mail : samir.labidi@planet.tn

Immeuble Le Banquier - 2ème étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 656 020

Fax.: (216) 71 656 131

E-mail: gem.gabsi@planet.tn

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

# **Opinion**

À notre avis, les états financiers annexés au présent rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- 1) En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- 2) En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.
- 3) En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne de la BFPME.





Expert comptable – Commissaire aux Comptes - Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage 1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 95 02 52 Fax.: (216) 71 95 12 96 E-mail: samir.labidi@planet.tn

Immeuble Le Banquier - 2ème étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 656 020

Fax.: (216) 71 656 131

E-mail: gem.gabsi@planet.tn

Nous avons relevé, sur la base de notre examen, l'existence d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces déficiences concernant particulièrement le système d'information de la Banque ont été signalées dans nos rapports sur le système de contrôle interne communiqués à la Direction Générale en date du 28 juin 2013 et qui font partie intégrante du présent rapport. Cependant, nous avons pris en considération de telles insuffisances de contrôle interne lors de la conception des procédures d'audit.

TUNIS, LE 15 JUILLET 2013

#### LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Samir LABIDI

Abderrazak GABSI, Managing Partner





Expert comptable – Commissaire aux Comptes - Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage 1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 95 02 52 Fax.: (216) 71 95 12 96 E-mail : samir.labidi@planet.tn

Immeuble Le Banquier - 2ème étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 656 020

Fax.: (216) 71 656 131

E-mail: gem.gabsi@planet.tn

#### MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA

#### BANQUE DE FINANCEMENT DES PME

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et

bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Opérations réalisées relatives à de nouvelles conventions (autres que les rémunérations des dirigeants)



Samir Labidi

Expert comptable – Commissaire aux Comptes - Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage 1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 95 02 52 Fax.: (216) 71 95 12 96 E-mail : samir.labidi@planet.tn

Immeuble Le Banquier - 2ème étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 656 020

Fax.: (216) 71 656 131

E-mail: gem.gabsi@planet.tn

La BFPME ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue et autorisée par son Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

# Obligations et engagements de la Banque envers les dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau)
  - Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
  - a) La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par un arrêté du Premier Ministre en date du 15 septembre 2010. Elle se compose des éléments suivants : un traitement de base, une indemnité de logement, une indemnité de représentation, une indemnité de gestion, une indemnité provisoire pour remboursement des frais liés à la fonction et une indemnité complémentaire. Le PDG bénéficie aussi d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 450 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques.
  - b) La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2009. Elle se compose d'un salaire mensuel et de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13ème mois et enveloppe de fin d'année). Le DGA bénéficie aussi d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 360 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques.

- c) Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 août 2012 à 5 000 DT (brut) par administrateur. La charge encourue par la BFPME, à ce titre, s'élève à 50 000DT.
- 2) Les obligations et engagements de la BFPME envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT):

	PDG		DGA		Administrateurs	
Nature de la rémunération	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/201	Charges de l'exercic e	Passif au 31/12/201	Charges de l'exercic e	Passif au 31/12/201 2
Avantages à court terme	91 133	83 881 (*)	81 469 (**)	53 576	50 000	168 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
TOTAL	91 133	83 881	81 469	53 576	50 000	168 000

NB: Les avantages à court terme incluent la valeur estimée des avantages en nature et les cotisations patronales en matière de sécurité sociale.

- (\*) En application de la décision du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2012, il a été procédé à la régularisation de la rémunération de l'actuel PDG en sa qualité d'ex DGA de la BFPME durant la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 31 août 2008. Le montant brut de la régularisation (hors charges patronales) s'élève à 45 698 DT. L'effet de cette régularisation a été comptabilisé en charges de personnel de l'exercice 2011 et demeure non liquidié au 31 décembre 2012.
- (\*\*) En application de la même décision du Conseil d'Administration, il a été aussi procédé à la régularisation de la rémunération de l'actuel DGA de la BFPME au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012. Le montant brut de la régularisation (hors charges patronales) s'élève à 33 594 DT; il a été comptabilisé en charges de personnel de l'exercice 2011 pour 27 800 DT et en charges de personnel de l'exercice 2012 pour 5 794 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

TUNIS, LE 15 JUILLET 2013

# LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Samir LABIDI

Abderrazak GABSI, Managing Partner